

Le : 24 juillet 2019 à 22:05 (GMT +02:00)

De : "Auffret Martine"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : A l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice Nicole JOUEN , à propos du projet de l'EARL KERMARIA

à l'intention de Madame la Commissaire Enquêtrice Nicole JOUEN ,

Madame,

Veillez trouver en pièce jointe mes observations concernant le projet de poulailler de l'Earl KERMARIA

Veillez agréer, Madame la commissaire , l'expression des mes respectueuses salutations.,

Martine Auffret, 2, Kerihuel, 56480, Cléguérec, adhérente à Bretagne Vivante, adjointe à la mairie de Cléguérec, agricultrice en retraite

A l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice Nicole JOUEN , à propos du projet de l'EARL KERMARIA

Contribution de Martine Auffret, 2, Kerihuel, 56480, Cléguérec, adhérente à Bretagne Vivante, adjointe à la mairie de Cléguérec, agricultrice en retraite

Je dis non au projet de poulaillers géants à Langoëlan

Ce type de bâtiments industriels est le projet de la filière industrielle pour répondre à leur politique commerciale mais ce n'est pas l'orientation souhaitée par la société. Il s'agit là d'un projet sur le court terme qui sera difficile de faire évoluer selon les modifications inéluctable de la consommation et des modes de production plus économes. Demain, ce sera un site dévasté avec des bâtiments vides, subventionnés par de l'argent public, pour une filière qui s'appuie sur une trame fragile et contestable : aides publiques, cours mondiaux incertains, énergie fossile, main d'œuvre exploitée (et j'y inclus les agriculteurs), produits d'exportation, ...

Je constate qu'il n'y a pas eu de réponses sérieuses aux remarques de la MRAe. De plus, il est dit que qualité des eaux s'est améliorée en Bretagne, alors ne revenons pas en arrière.

En cas d'accident, l'emplacement en haut de forte pente est un risque pour le cours d'eau.

Tout à côté du projet des poulaillers, ce trouve un site Natura 2000 exceptionnel pour sa biodiversité. Les frontières administratives ne sont pas celles du vivant. Comment un tel projet est-il possible à cet endroit alors que des risques de contaminations sont à craindre? Une ferme bio est voisine au champ où le projet est pressenti. Cette ferme en agriculture biologique emploie deux personnes. Cette entreprise bio a plus besoin de confortation que de dégrader son image, car la perception négative des bâtiments industriels risque de faire perdre confiance à ses clients, sa valeur patrimoniale sera mise à mal et il y a risque de compromettre son développement. D'autres solutions existent pour l'EARL de Kermaria avec les poulaillers déjà existants dans la famille et nombres de poulaillers ne sont plus remplis aujourd'hui. Pourquoi la Région ne choisit-elle pas de subventionner la réhabilitation de ces bâtiments en évoluant vers des volailles de qualité ? Combien de bâtiments vont rester vides dans nos communes ? Mieux vaudrait plutôt soutenir une filière où hommes, animaux et environnement seraient respectés ? En effet : ce sont les membres de l'EARL de Kermaria qui vont prendre les risques d'un investissement pour un type d'élevage dont la fragilité a déjà été démontrée, les conditions d'élevage sont ceux d'un autre temps, le bilan carbone de ces élevage est catastrophique, sans compter les importations de soja brésilien dont on connaît les conséquences catastrophiques environnementales et humaines qu'elles entraînent.

Il est temps de passer aux actes : préserver notre planète et donner du sens aux actions humaines.

Le 24 juillet 2019, Martine Auffret.